

**VISA**

**Ressources Auxico Canada Inc.**

---

L'Autorité des marchés financiers octroie son visa pour le prospectus ordinaire provisoire de l'émetteur susmentionné daté du 25 mai 2017 (le « prospectus provisoire »).

En outre, le présent visa fait foi du visa du prospectus provisoire de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Le prospectus provisoire a été déposé en vertu du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* en **Colombie-Britannique** et en **Alberta**. Le visa du prospectus provisoire est réputé octroyé par l'autorité de chacun de ces territoires lorsque les conditions prévues par le Règlement sont réunies.

Le 30 mai 2017

*(s) Patrick Théorêt*

---

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

SEDAR N° 2631343  
DÉCISION N° 2017-FS-0060